



Guide de préconisations et de bonnes pratiques pour éviter la transmission de la COVID-19

**Secteur des particuliers employeurs
et de l'emploi à domicile**

Tous responsables, tous protégés !

Ce guide a été élaboré par les partenaires sociaux du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile. Il a reçu l'approbation du Ministère du Travail et du Ministère des Solidarités et de la Santé.

Mise à jour au 15 avril 2021